



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

Berser
Levraut

ID : 070-217001205-20260216-20260206-DE

Séance du 16 février 2026

Nombre de membres en exercice : 26

Date de la convocation : 10 février 2026

Date d'affichage : 24 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le 16 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN -G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT –
D. RANOUX – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUI – T. SCHLUMBERGER -
B. GRANDJEAN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – M. BONNET donne pouvoir à M. C. FAIVRE
– O. HOUILLON donne pouvoir à B. PY – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH

Absents : R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2026/02/06

Projet ARBORETUM en Sensations

Il est proposé la création d'un arboretum par le CMJ actuel et futur en partenariat avec Balades d'hier et d'aujourd'hui et le parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Ce projet est éligible à une subvention du parc naturel régional des Ballons des Vosges à hauteur de 80%.

Une convention sera établie.

Madame Gabriel SALVI et Monsieur Philippe PARISOT ne participent pas au vote.

Le Conseil Municipal à la majorité :

- VALIDE le devis correspondant d'un montant de 2 200 € HT.
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer la convention avec le parc naturel du ballon des Vosges.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE